

Conseil d'Établissement des Établissements primaire et secondaire de Payerne et environs

Séance du mercredi 10 février 2022

Isabelle Pernet, doyenne des représentants des autorités communales ouvre l'assemblée comme Présidente ad interim. Elle procède à l'appel nominal. M. Houcine Louati et M. François Marion sont excusés et Mme Jeannine Hausamann n'est pas présente.

Sont présent-e-s :

Des autorités de l'ASIPE :

M. Nicolas Schmid

Mme Christelle Iff Thévoz

Mme Isabelle Pernet

Des professionnels actifs au sein des EPS :

M. Philippe Berdoz

M. Christian Chevalier

Mme Julie Hafsi

Mme Sabrina Meystre

Des milieux et organisations concernés par la vie des Établissements :

M. Cyril Roux

M. Philippe Delbrouck

Des parents d'élèves :

M. Alexandre Liechti

Mme Daphnée Godel

Mme Isabelle Thierrin

Mme Patricia Egli

Invités :

M. Xavier Nicod

M. Pierre-Alain Lunardi

2. Bienvenue et présentation des membres

Un rapide tour des membres est effectué afin de faire connaissance.

3. Election à la présidence du Conseil d'établissement

M. Nicolas Schmid propose Isabelle Pernet qui est élue à l'unanimité. Elle continue la direction de la séance.

4. Election au secrétariat du Conseil d'établissement

Mme Daphnée Godel se dévoue et accepte cette tâche.

5. Communications et correspondance

5.1 M. François Marion, représentant de l'école de musique multi-site, a donné sa démission du CET car il quitte aussi la présidence de l'association multi-site. Dans sa démission, il propose

de nommer M. Benjamin Rey pour le remplacer. M. Nicolas Schmid va prendre contact avec M. Rey pour voir s'il est intéressé et s'assurer qu'il soit le représentant de l'ensemble des fanfares de la région.

5.2 M. Christian Chevalier a envoyé un courrier à l'ASIPE concernant les jours de congé octroyé par le CET notamment en lien avec le report des Brandons au mois d'avril.

Le CET prend la décision de ne pas donner le congé du lundi des Brandons au mois d'avril pour cette année car il se situe trop près des Epreuves cantonales. Un congé dans cette période ne serait pas bénéfique pour les élèves.

Un courrier à Mme Amarelle, conseillère d'Etat sera fait par le CET pour demander les congés suivants, pour 2022 :

- mercredi matin 25 mai 2022
- vendredi matin 1^{er} juillet 2022

Ces dates concernent l'ensemble des établissements de l'ASIPE et Corcelles bénéficiera d'un demi-jour de congé supplémentaire car ils ont déjà le lundi de la fête de mai.

Pour 2023 :

La majorité du CET est d'accord pour demander les congés en fonction des traditions :

Payerne	Corcelles	Grandcour
27 février 2023 lundi des Brandons	1 ^{er} mai lundi de la fête de mai	5 juin 2023 lundi de la fête de Grandcour
21 août 2023 lundi du Tirage		

6. Validation de la liste des membres

La liste est validée après quelques corrections et changement d'adresse.

7. Projets pour la législature 2021-2026 & organisation du Conseil

7.1 M. Nicolas Schmid propose de soutenir à hauteur de CHF 800.- à CHF 1000.- le projet « Duel intercommunal, suisse.bouge ». M. Schmid a été approché par M. Nicolas Sansonnens, Président du comité d'organisation. Il s'agit de pratiquer du sport et de récolter des kilomètres pour établir un classement par commune. Ce projet aura lieu les 21 et 22 mai 2022 à Payerne. La commune soutient le projet en mettant à disposition des salles de sport et divers clubs organisent également des activités. Ce projet est sponsorisé par Coop et le Groupe Mutuel (vu sur la page Internet).

Après réflexion, le CET décide de ne pas soutenir ce projet cette année, notamment car l'événement s'adresse à un public cible plus large que les élèves des établissements de l'ASIPE et également car l'événement est sponsorisé par une grande marque, ce qui est censuré dans les milieux scolaires. De plus le délai étant court jusqu'au mois de mai pour mettre en place quelque chose dans les classes.

Cependant, le projet est intéressant car il touche la santé et sensibilise les jeunes à bouger plus et c'est également l'occasion de découvrir des sports. Le CET propose de voir comment se déroule cette première édition et de regarder avec les organisateurs si pour 2023, il serait possible d'organiser quelque chose de spécial pour les élèves en coopération avec les

établissements (s'inspirer du modèle de la « semaine olympique » par exemple). Dans ce cas seulement, une participation financière pourrait être octroyée par le CET.

7.2 M. Philippe Berdoz se demande s'il n'y a pas des synergies à créer avec les représentant-e-s des associations. C'est une piste à creuser. M Christian Chevalier informe qu'il existe déjà des choses qui se font dans les établissements primaires.

7.3 Mme Daphnée Godel propose de traiter du thème du harcèlement scolaire et de la sécurité sur le chemin de l'école.

7.4 M. Nicolas Schmid propose également les thèmes suivants : réseaux sociaux, identité et genre, projet sur la photographie.

7.5 M. Pierre-Alain Lunardi propose de participer aux Portes ouvertes du nouveau Collège des Rammes qui n'ont pas pu avoir lieu à la fin des travaux en raison du COVID. La manifestation serait ouverte à tous et les ouvriers et les familles dont les enfants fréquentent l'école seraient invités.

Le CET est d'accord de participer à l'animation pour les enfants lors de cette matinée de portes ouvertes. Un sous-groupe est formé pour l'occasion : il s'agit de Mme Patricia Egli, M. Delbrouck et Mme Jeannine Hausamann. Mme Christelle Iff-Thévoz se met à disposition en soutien.

Un soutien d'environ CHF 1500.- est alloué pour faire cette animation (maximum de CHF 3000.- une fois que l'animation aura été choisie.

7.6 Mme Patricia Egli propose également de faire une conférence adultes-enfant sur le mal-être des jeunes suites au COVID. Elle a entendu notamment l'association Ciao.ch.

7.7 M. Xavier Nicod informe que l'ASIEGE a mis sur pied deux conférences pour le mois de mai prochain.

Le CET décide d'aussi organiser une ou deux conférences d'ici la fin de l'année 2022, un sous-groupe est formé afin de réfléchir au sujet le plus pertinent à traiter. Il s'agit de Mme Patricia Egli, Mme Isabelle Thierrin, Mme Daphnée Godel et M. Philippe Berdoz.

Mme la Président Isabelle Pernet propose de réunir le CET 4 fois par année.

La prochaine séance se tiendra le 8 juin 2022 à 19h00 à l'aula de la DLT. M. Lunardi a d'ores et déjà fait la réservation de la salle.

8. Divers et propositions individuelles

8.1 Courrier à l'ASIPE

Afin d'éviter qu'une réponse à un courrier se perde, lorsque le CET envoie un courrier, il faut indiquer l'adresse de l'ASIPE, – Rue Derrière la Tour 6 - CP 157 - 1530 Payerne.

8.2 Boîte mail du CET

M. Pierre-Alain Lunardi se renseigne concernant cette boîte mail et donnera les accès à la secrétaire, Mme Daphnée Godel, pour la gestion de cette dernière.

La Présidente clôt la séance à 22h35.

La Présidente :



Isabelle Pernet

La Secrétaire :



Daphnée Godel